INTERVIEW D'OLIVIER LE COUR GRANDMAISON :

«Nous assistons au retour en grâce de la colonisation»

***Le Soir d'Algérie* : Pour qualifier le fait colonial, élément majeur de l'histoire de la France du 19e au 20e siècle, vous forgez le concept d'impérialisation. Que recouvre ce concept ?**

Olivier Le Cour Grandmaison : Commençons par rappeler ceci : entre 1871 et 1913, les colonies françaises sont passées de moins d'un million de kilomètres carrés à treize millions. Quant aux populations «indigènes», elles ont progressé de 7 à plus de 48 millions pour atteindre 70 millions en 1938. Il s'agit d'une extraordinaire expansion géographique et démographique. Elle est sans précédent dans l'histoire coloniale de la France qui s'est trouvée confrontée à des tâches nouvelles et complexes auxquelles elle n'était pas préparée.

La conquête d'un empire est une chose, sa domination stable et pérenne en est une autre, qui pose maints problèmes qu'il a fallu résoudre au plus vite. De là ces réformes multiples qui, au tournant du XIXe siècle, ont transformé de façon significative les institutions et la société métropolitaines ainsi que de nombreuses disciplines universitaires. Les conséquences de cette situation inédite pour l'Etat, ses organes, plusieurs grandes écoles – l'Ecole polytechnique et l'Ecole libre des sciences politiques par exemple – puis l'ensemble de l'instruction publique sont aussi importantes à l'époque qu'elles sont aujourd'hui trop souvent négligées. C'est pour rendre compte de ces processus divers qui ont affecté à des rythmes variés les pouvoirs publics, les sciences et la littérature dites coloniales, que j'ai forgé le concept d'impérialisation de la III République. Il faut préciser que l'Etat et les domaines mentionnés ne sont pas les seuls concernés puisque l'introduction de l'histoire coloniale dans le primaire et le secondaire avait pour objectif avoué l'impérialisation de la société civile et l'émergence d'une «véritable mentalité coloniale» conformément aux ambitions des responsables politiques.

Photos : DR

Vous dénoncez les effets pervers du darwinisme que sont le darwinisme social et le darwinisme impérial. Que signifient ces notions et en quoi sont-elles dangereuses?

On assiste en effet à l'émergence de ce que j'appelle un darwinisme impérial qui emprunte au darwinisme social nombre de ses principes : luttes des races, concurrence permanente et sélection naturelle. Tels sont, pour de nombreux contemporains, les ressorts principaux de la lutte pour la vie au niveau international. Luttes pensées comme le moteur du progrès et de l'histoire universels dont la «course à l'Afrique» notamment est un exemple remarquable puisque les Européens en général, les Français en particulier, font la démonstration éclatante, selon les hommes de cette époque, de leur supériorité. D'autres, au contraire, se sont élevés contre ce darwinisme social et impérial qu'ils tiennent pour «un poison» moral et politique fort nuisible pour les sociétés colonisées comme pour les sociétés colonisatrices puisqu'il est la cause de «l'assauvagissement» de l'Europe. Elle se trouve ainsi engagée dans un processus très dangereux car susceptible de déboucher sur des violences extrêmes et de masse. Formulées quatre ans avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, ces critiques prophétiques mais minoritaires n'ont pas été entendues. Preuve, néanmoins, que pour certains contemporains l'impérialisme, et les conceptions qui l'ont rendu possible en même temps qu'elles l'ont légitimé, sont à l'origine de la brutalisation des sociétés européennes. Preuve aussi qu'il s'est trouvé des hommes pour penser ce processus et mettre en garde leurs concitoyens contre ses conséquences désastreuses avant qu'Aimé Césaire, en 1955, ne formule des critiques voisines en dénonçant, dans son Discours sur le colonialisme, «l'ensauvagement» de l'Europe. Une telle remarque n'enlève rien à la justesse de la thèse soutenue par l'écrivain martiniquais, elle la renforce au contraire.

Vous étudiez en parallèle les notions d'espace vital impérial et celles d'espace vital national socialiste. Qu'est-ce qui les caractérise ?

Le concept d'espace vital impérial, dont j'analyse la genèse, la diffusion et les fonctions multiples, désigne l'espace conquis par la France en particulier dans un contexte où l'empire est désormais pensé comme une nécessité impérieuse sur le plan économique, social, pénal et politique. Empire dont la métropole ne saurait donc se passer sauf à être confrontée à une crise d'une extrême gravité synonyme de décadence mondiale et nationale. Fondamentalement, cet espace vital impérial repose sur l'exploitation des colonies et des «indigènes» là où l'espace vital national-socialiste repose sur l'articulation sans précédent d'une biopolitique — «faire vivre» les Allemands — à une thanatopolitique génocidaire — «faire mourir» par millions les ennemis raciaux du Reich, au premier rang desquels se trouvent les Juifs, puis des races inférieures jugées indignes de vivre dans les contrées de l'Est conquises par la Wehrmacht. Toutes caractéristiques qui témoignent de différences de nature et d'une rupture décisive avec l'espace vital impérial, même si des conceptions, des analyses et des pratiques communes existent parfois.

En mettant en évidence la résistance des colonisés et leurs sentiments réels à l'égard des colonisateurs, vous écornez la légende des bienfaits de la colonisation. En quoi est-il important de rétablir aujourd'hui cette vérité ?

Commençons par un constat : l'actuel chef de l'Etat français est sans doute l'un des hommes politiques qui a le plus contribué à réhabiliter une vision mythologique, mensongère et révisionniste du passé colonial de la France. Le discours qu'il a prononcé à Toulon lors de la campagne de l'élection présidentielle en février 2007 en témoigne exemplairement. De même ses déclarations racistes faites à Dakar où, reprenant les poncifs les plus éculés du discours impérial-républicain forgé sous la III République, il affirmait que «l'homme africain» n'était pas «assez entré dans l'histoire.» N'oublions pas enfin que la France demeure à ce jour le seul Etat démocratique et la seule ancienne puissance coloniale européenne où existe une loi qui sanctionne une interprétation officielle et positive de la colonisation puisque la loi scélérate du 23 février 2005 est toujours en vigueur en dépit de l'abrogation de son article 4. Pour les amateurs d'exception française, en voilà une remarquable mais sinistre. Dans ce contexte, rappeler et analyser les réalités de l'empire colonial qui reposait sur l'exploitation, l'oppression et les discriminations racistes des «indigènes» est plus que jamais nécessaire.

Comment se manifeste actuellement en France le retour en grâce de la colonisation et quelles en sont les raisons ?

Ce retour en grâce de la colonisation conçue comme une œuvre fondamentalement civilisatrice est l'aboutissement d'une longue bataille menée par la droite parlementaire et gouvernementale hier et aujourd'hui. L'un des objectifs poursuivis, comme Nicolas Sarkozy l'a déclaré, était d'aller «chercher les électeurs du Front national un par un» puis, cela fait, de les maintenir au sein de l'électorat de l'UMP. Pour y parvenir, il fallait réhabiliter le passé impérial du pays en général et celui de l'Algérie française en particulier afin de satisfaire l'électorat frontiste sensible à ces questions. Ainsi fut fait, ainsi est fait encore et encore. De là ces usages démagogiques de l'histoire coloniale qui est ouvertement utilisée à des fins partisanes et électoralistes. Histoire ? Vieille mythologie bien plutôt mise au service de la conquête du pouvoir et de sa conservation.

Propos recueillis par Meriem Nour

SIGNET

Impérialisation

Olivier Le Cour Grandmaison est un franc-tireur qui tire juste. Depuis l'un de ses premiers livres : *Coloniser, exterminer : Sur la guerre et l'Etat colonial,* (Paris, Fayard, 2005), il laisse entendre une petite musique qui n'est pas du goût de tout le monde. Il a démasqué, par exemple, derrière les figures de l'humanisme des Lumières, de la pensée révolutionnaire ou du combat pour la démocratie, naphtalisés dans le panthéon français, des colonialistes bon teint. Il y en a un en Voltaire, en Hugo, en Alexis de Toqueville. Comme quoi, derrière les symboles que charrie l'école, l'historien trouve à redire. Son nouvel ouvrage s'inscrit dans la même perspective. Une démarche qui consiste à dévoiler une époque et les idées qui la dominent à travers des hommes en vue. Un maître mot : l'impérialisation. Quelque chose qui est dans la nature même des Etats saisis par la folie des grandeurs. Cet élan de l'Etat français colonial n'est pas tout à fait mort puisque l'auteur nous démontre que Nicolas Sarkozy, l'actuel président français, entretient une sacrée filiation avec les tenants de la notion impériale de la France.

Bachir Agour

Bio-Biblio

Olivier Le Cour Grandmaison enseigne les sciences politiques et la philosophie politique à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne dans la région parisienne. Il a dirigé et animé plusieurs séminaires au Collège international de philosophie. Il a notamment publié *Les citoyennetés en Révolution 1789-1794* (PUF, 1992). Avec C. Wihtol de Wenden, *Les étrangers dans la cité. Expériences européennes*, préface de M. Rebérioux (La Découverte, 1993). Le 17 octobre 1961 : un crime d'Etat à Paris (collectif, La Dispute, 2001). Avec C. Gautier, *Passions et sciences humaines*, (PUF, 2002).

Ses derniers ouvrages parus sont : *Haine(s). Philosophie et Politique*, avant-propos d'E. Balibar, (PUF, 2002) et *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, (Fayard, 2005). (Traduit en arabe en 2007.) Avec G. Lhuilier et J. Valluy. *Le retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo*, (Editions Autrement, 2007). *La République impériale : politique et racisme d'Etat* (Fayard, 2009). Traduction en arabe à venir.

La République impériale

La République impériale d'Olivier Le Cour Grandmaison, sous-titrée Politique et racisme d'Etat, analyse les fondements, les effets et les conséquences à long terme du système colonial français mis en place sous la III République. Pour qualifier cette orientation, l'auteur crée le concept d'impérialisation. Il en démonte le processus à partir d'une étude de textes philosophiques, politiques, juridiques et littéraires de contemporains spécialistes de la question.

Quand en juillet 1885, les députés sont, pour la première fois, appelés à délibérer sur la politique coloniale, la République impériale est à un tournant de son histoire. La conférence de Berlin vient de s'achever sur le partage du monde entre les puissances européennes. Dans «la course à l'Afrique», le signal de départ vient d'être donné. Deux conceptions du monde s'opposent. L'une conforme à l'esprit de la Révolution de 1789 et à la Déclaration des droits de l'homme, repose sur l'égalité des hommes et des peuples et condamne fermement les guerres de conquêtes et le système colonial oppressif. L'autre, fondée sur la hiérarchie des races, s'appuie sur la grandeur du pays qui «autorise la France à s'emparer du reste du monde pour cette seule raison qu'elle est supérieure sur les plans économique, technique et militaire et qu'elle y a intérêt». Il s'agit alors de restaurer l'autorité de l'Etat après la défaite infligée par la Prusse en 1870 et le spectre de la révolution incarné dans la Commune de Paris.

L'économiste et théoricien de la colonisation Paul Leroy-Beaulieu le déclare : «La colonisation est pour la France une question de vie ou de mort.» A la Chambre, les partisans de l'Empire colonial l'emportent à une majorité de quatre voix. Le processus d'impérialisation est enclenché. Il va affecter la société française en profondeur en induisant des orientations nouvelles jugées scandaleuses par les opposants au regard des valeurs républicaines.

Sous l'influence du darwinisme social et impérial fondé sur la lutte des races résultant de la sélection naturelle, la République impériale applique la loi du plus fort, celle des blancs contre le reste de l'humanité.

C'est la défaite de l'universel, le triomphe de la scientificisation de la politique qui légitime un nouvel ordre colonial inégalitaire et discriminatoire. Emerge alors le concept d'espace vital impérial que l'auteur analyse en parallèle avec l'espace vital national socialiste.

Dans cette étude scrupuleuse et exhaustive du credo impérial républicain, la colonisation de l'Algérie et son système d'assujettissement établi par le code de l'indigénat est longuement évoquée. On note à cet égard deux caractéristiques essentielles de la politique française sur le long terme. D'une part, la continuité de la politique «indigène» réduite à l'assujettissement, d'autre part, le fait que l'assimilation réelle n'a concerné que les colons d'origine européenne, et en aucun cas les Arabes ou les Kabyles. Pour preuve, l'institution du double collège, «cette parodie de démocratie».

De nombreux écrits, y compris ceux d'auteurs pro-coloniaux, témoignent de l'esprit colon et du mépris de l'homme blanc envers les autochtones ainsi que des violences qu'il leur inflige. M. Viollette, qui fut notamment gouverneur de l'Algérie de 1925 à 1928, dénonce les colons propriétaires de droit divin et de droit de conquête et met déjà en garde contre un «nationalisme exaspéré auquel les Soviets [...] ne manqueront pas de s'intéresser». L'auteur met en évidence les ressorts de cette situation de violence — «un système de caprice, de tyrannie, de meurtre, de rapine et de viol» — lié à la nature de l'Etat colonial et à son fonctionnement. Face à cette violence suscitée par la négation de l'autre, le regard des colonisés sur leur oppresseur est démythifié. Contrairement à la légende entretenue par les tenants de la colonisation, l'homme blanc est perçu comme un véritable fléau.

L'auteur le constate, les effets du système d'impérialisation des esprits mis en place sous la III République sont toujours vivaces comme en témoigne l'orientation politique de l'actuel gouvernement français. Il souligne à propos de la loi du 23 février 2005 sanctionnant une interprétation mensongère du passé colonial : «La France est à ce jour le seul Etat démocratique, et la seule ancienne puissance impériale européenne, où des dispositions législatives qualifient de façon positive l'histoire coloniale.»

La République impériale d'Olivier Le Cour Grandmaison constitue à ce jour l'étude la plus complète des mécanismes qui ont conduit à la mise en place d'un système colonial dont nous subissons encore, les uns et les autres, les contre-coups.

M. N.

La République impériale, politique et racisme d'Etat, ed. Fayard, 2009

10e FESTIVAL EUROPÉEN DE LA CULTURE EUROPÉENNE EN ALGÉRIE

Vivre au rythme du chant et de la danse européens

Pendant près de vingt jours, les Algériens pourront voyager sans visa, à la découverte de la musique européenne durant la dixième édition du Festival européen, qui va se tenir du 10 au 31 mai en cours à Riadh El-Feth, à Alger.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - L'Europe sera présente à Alger dans toute sa diversité à travers sa culture artistique. Danse, chant, spectacles et pièces de théâtre pour enfants, seront au menu de ce festival qui permettra aux Algériens de se plonger dans une culture qui ne leur est pas totalement inconnue. Organisée par la Délégation européenne en Algérie, en collaboration avec le ministère de la Culture, cette manifestation culturelle, qui se veut une passerelle entre l'Union européenne et l'Algérie, va briser les frontières géographiques pour nous transporter, sans barrières linguistiques, dans l'univers musical européen avec toute sa diversité : jazz, soul, folklore, hip hop, flamenco…

Laura Baeza Giralt, chef de la Délégation de la Commission européenne en Algérie, qui a animé une conférence de presse hier pour présenter le programme de ce festival, a souligné l'importance de cet événement qui coïncide avec le 30e anniversaire de l'ouverture de la Délégation de la Commission européenne en Algérie. «Année après année, le petit projet a pris de l'ampleur et de l'assurance. Il constitue, aujourd'hui, l'un des plus importants rendez-vous culturels en Algérie, avec pas moins de 10 000 spectateurs chaque année», a soutenu Mme Baeza en précisant que cette édition sera essentiellement musicale et verra la participation d'une centaine d'artistes de 16 Etats membres de l'UE. Le festival, qui va réunir tous les pays membres de l'Union européenne avec la Norvège comme invité d'honneur, sera inauguré par la Suède par le chanteur Stephen Simmonds et clôturé par de la musique algérienne avec le groupe Gnawi Gaâda Diwan Béchar. «Notre choix est venu de l'engouement de la jeunesse algérienne pour ce genre de musique», dira la chef de la Délégation de l'EU. Des ateliers de formation son et lumière, encadrés par des techniciens européens, seront également assurés au profit des techniciens de la salle Ibn-Zeydoun. «C'est la nouveauté de cette année», selon la conférencière.

Outre la capitale, trois autres villes algériennes, à savoir Oran, Tlemcen et Boumerdès, vont aussi accueillir le panel de festivités que vont offrir l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Italie ou encore la Grèce et le Danemark avec des groupes de musique traditionnelle et moderne.

En temps de crise, quoi de mieux qu'un dialogue musical pour adopter la positive attitude ?

S. A.

Laura Baeza Giralt, chef de la Délégation de la Commission européenne en Algérie.